



FEDERATION CGT SANTE ACTION SOCIALE

MOTION DE SOUTIEN de la Fédération Santé Action Sociale CGT à Ghislaine JOACHIM-ARNAUD Secrétaire générale de la CGT Martinique

Notre camarade Ghislaine JOACHIM ARNAUD, secrétaire générale de la CGT Martinique et de la Fédération Santé de cette même organisation, va être traduite en correctionnelle le 15 décembre à Fort de France.

Elle est accusée de «*provoquer à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard d'un groupe de personnes en l'occurrence les békés, à raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non appartenance à une ethnie, une nation ou une race déterminée*».

Cette mise en accusation fait suite au mouvement commencé le 15 février 2009 en Martinique, par les salariés, contre le sort social, la cherté de la vie, les conditions d'emplois et de rémunérations dont ils sont victimes.

Tous ont crié le même slogan mettant en cause «*les exploiters békés*», les descendants des esclavagistes qui ont le monopole de l'économie et de l'emploi sur l'île.

La première responsable de la première organisation syndicale, est devenue la cible à punir, pour avoir porté ce mouvement.

Le syndicalisme n'est pas acte délictueux, les militants ne sont pas des délinquants, ils ne peuvent être poursuivis pour avoir porté des slogans ou revendications que toute une population a scandés.

En métropole aussi, nos militants sont victimes des mêmes attaques, nous condamnons la criminalisation de l'activité syndicale et serons toujours aux côtés des camarades ainsi visés.

Nommée par notre Fédération, membre du Conseil Supérieur de la Fonction Publique Hospitalière, notre camarade Ghislaine a su porter avec force et conviction, les revendications de nos camarades de l'ensemble des départements d'Outre-mer dans cette instance nationale.

Notre organisation sera présente au procès le 15 mars en Martinique et témoignera devant les juges, par la voix d'un membre de son bureau fédéral, que les faits dont est accusée Ghislaine ne sont en aucun cas fondés.

Notre Conseil National Fédéral santé action sociale CGT, réuni ce jour à Montreuil, tient à apporter sa pleine solidarité à notre camarade Ghislaine avec qui nous avons, au titre de sa responsabilité syndicale, une longue histoire de coopération, qui s'est toujours réalisée dans le plus grand respect de chacun.

Nous nous insurgons contre ce procès colonial d'un autre siècle et serons à ses côtés pour lui témoigner toute notre confiance.

La Fédération appelle ses organisations, ses syndiqués et tous les salariés, à signer massivement la pétition de soutien à notre camarade.

Montreuil, le 9 décembre 2010